

---

**GTZ Cameroun - Projet "Conseiller GTZ auprès du MINEF"**

---

Situé au Point Focal du *Clearing House  
Mecanisme* (CHM) du Ministère de  
l'Environnement et des Forêts  
B.P. 7814 Yaoundé  
Tél. : ++237 - 20.55.81  
Fax : ++237 - 21.94.05 ou 21.50.48  
E-Mail : [Bkmersmann@aol.com](mailto:Bkmersmann@aol.com)  
République du Cameroun

**Objet : NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 7/2002**  
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

**N° 43 – juillet 2002**

Ils sont au nombre de 10 les journaux qui ont traité de l'information environnementale en ce mois de juillet 2002. Il s'agit de Cameroon Tribune, Mutations, Le Messenger, La Nouvelle Expression, La Nouvelle Presse, Planète, L'Anecdote, The Herald, L'Action et Tribune Tropicale.

Comparé au mois de juin 2002, on note une baisse spectaculaire, aussi bien au niveau des titres des journaux que de la masse de l'information environnementale. Les informations du secteur forestier et du bois ont le haut du pavé. L'hygiène et la salubrité publiques sont en baisse. Les initiatives en faveur de l'environnement se multiplient. Le thème de l'eau s'enfonce davantage.

## I – Chronologie de l'information environnementale

### A – Les informations du secteur forestier et du bois

- Le 2 juillet, Mutations annonce sur un filet de sa page 14 que le siège de la Conférence des Ministres en charge des forêts d'Afrique centrale (Comifac), revient au Cameroun.
- Le 2 juillet encore, Cameroon Tribune signale sur 1/3 de sa page 16 l'entrée de la République démocratique du Congo à la Conférence des ministres des Forêts d'Afrique centrale.
- Le 3 juillet, Tribune Tropicale publie sur toute sa page 9 un communiqué de la Société forestière Hazim & Cie s'élevant contre la menace du Ministre de l'Environnement et des Forêts de prendre des sanctions contre cette structure pour "l'exploitation non autorisée de l'UFA n° 10 030". A en croire Me Emmanuel EKOBO, "les faits incriminés et imputés à tort à sa cliente sont dénués de fondement, faute de preuve dûment établie".

- Le 3 juillet encore, The Herald indique sur la moitié de sa page 5 que les responsables du projet Bamenda highland forest feront des exposés aux populations sur les forêts communautaires de Bamenda, dans les semaines à venir.
- Le 3 juillet toujours, La Nouvelle Presse note sur la moitié de sa page 15 que les ministres en charge des forêts d'Afrique centrale, passent "de la déclaration aux actes", à travers la mise en œuvre de la déclaration de Yaoundé.
- Le 8 juillet, Planète se demande sur la moitié de sa page 8 "à quoi sert le Fonds Spécial de Développement Forestier". A en croire ce journal, il existe un "bicéphalisme" entre cette structure et l'Office Nationale de Développement des Forêts.
- Le 8 juillet également, Cameroon Tribune constate sur 1/8 de sa page 22 "l'exploitation anarchique des forêts à Ngoulémakong", dans la province du Sud.
- Le 10 juillet, La Nouvelle Presse annonce sur ses pages 14 et 15 la naissance de l'Agence Nationale au Développement Forestier (Anafor).
- Le 12 juillet, Cameroon Tribune signale sur une brève de sa page 21 le versement de la redevance forestière aux populations de Doumaintang, dans la province de l'Est.
- Le 15 juillet, Le Messenger se demande sur une brève de sa page 3, si après la signature d'un accord de partage d'information entre le Ministère de l'Environnement et des Forêts et l'Ong global Forest watch, l'on va enfin assister à la transparence dans l'exploitation forestière au Cameroun.
- Le 17 juillet, The Herald indique sur la moitié de sa page 9 que selon l'ONG Bamenda highlands forest, "toutes les communautés villageoises doivent profiter des revenus des forêts communautaires".
- Le 24 juillet, L'Anecdote se demande sur toute sa page 6 si Sylvestre Naah Ondoa, le Ministre de l'Environnement et des Forêts n'a pas "croqué les fonds" du Fonds spécial du développement forestier.
- Le 29 juillet, The Herald constate sur 1/6 de sa page 6 une formation à l'intention des gestionnaires des forêts communautaires à Douala.
- Le 30 juillet, Cameroon Tribune indique sur 1/4 de sa page 20 l'installation à Sangmélima, de nouveaux responsables du Ministère de l'Environnement et des Forêts, pour combattre "l'exploitation anarchique des forêts du Dja-et-Lobo".
- Le 31 juillet, La Nouvelle Presse signale sur 3/4 de sa page 14 que selon les rapports de Global Witness, les forêts camerounaises sont exploitées de façon "désordonnée".
- Le 31 juillet encore, La Nouvelle Presse note sur 1/4 de sa page 14 que l'ONG "Global Witness observe la forêt en toute assurance".
- Le 31 juillet toujours, La Nouvelle Presse indique sur 3/4 de sa page 15, des sanctions contre le groupe forestier Hazim.
- Le 31 juillet enfin, La Nouvelle Presse constate sur 1/4 de sa page 15 que les relations entre l'Unité Centrale de Contrôle du Ministère de l'Environnement et des Forêts et l'ONG Global Witness, "n'ont pas toujours été saine".

## **B – L'hygiène et la salubrité publiques**

- Le 2 juillet, Cameroon Tribune note sur 1/4 de sa page 25 que "La campagne d'hygiène et de salubrité porte des fruits à Kribi".
- Le 4 juillet, Cameroon Tribune constate sur 1/5 de sa page 24 que les populations de Nkambé dans la province du Nord-Ouest, "résistent à la campagne d'hygiène et de salubrité".
- Le 9 juillet, Cameroon Tribune annonce sur 2/5 de sa page 15 que "Les drains retrouvent leurs lits" à Douala.
- Le 26 juillet, Le Messenger indique sur une brève de sa page 3 la démolition des habitations construites sur le drain par la Communauté urbaine de Douala.
- Le 30 juillet, Mutations signale sur une brève de sa page 11 que le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé lors de sa visite dans les chantiers en cours dans la capitale, a regretté le comportement des populations qui continuent à faire fi de la campagne d'hygiène et de salubrité publique.

## **C- Les informations de la faune**

- Le 8 juillet, The Herald consacre 1/4 de sa page 5 à un article sur les différents types de singes qui existent dans la forêt de Bamenda.
- Le 16 juillet, Cameroon Tribune signale sur 1/10 de sa page 22 la mise en place d'un plan d'action contre le braconnage dans la province du Sud.
- Le 29 juillet, La Nouvelle Expression alerte sur 1/4 de sa page 4 que les gorilles camerounais sont "en danger" à cause du trafic.

## **D – Les initiatives en faveur de l'environnement**

- Le 8 juillet, Le Messenger annonce sur une brève de sa page 11 la mise en place d'une association, pour la défense de l'environnement par 6 jeunes de Douala.
- Le 9 juillet, Cameroon Tribune signale sur 1/4 de sa page 22 que le Carpe sensibilise les populations de la province du Sud-Ouest à la conservation de la biodiversité.
- Le 19 juillet, Cameroon Tribune publie sur 1/4 de sa page 23 un communiqué du Ministre de l'Environnement et des Forêts invitant les personnes physiques ou morales n'ayant pas réglé leur contentieux à la suite des sanctions qui leur ont été infligées pour destruction de l'environnement, à régulariser leur situation.
- Le 23 juillet, Cameroon Tribune note sur 1/4 de sa page 21 un plan d'action du Ministère de l'Environnement et des Forêts contre la désertification dans la province de l'Extrême-Nord.
- Le 25 juillet, Mutations signale sur une brève de sa page 6 des sanctions du Ministre de l'Environnement et des Forêts contre des exploitants forestiers indécents.
- Le 26 juillet, Cameroon Tribune consacre toute sa page 18 à un communiqué de la British American Tobacco, indiquant que cette entreprise "contribue de façon

significative à la protection de l'environnement" au Cameroun à travers de nombreuses initiatives.

- Le 31 juillet, Cameroon Tribune signale sur une brève de sa page 20 que le projet Korup dans la province du Sud-Ouest, a décoré des volontaires allemands ayant participé à la conservation des forêts camerounaises.
- Le 31 juillet encore, Cameroon Tribune note sur 1/4 de sa page 20 une opération de reboisement dans la ville de Garoua.

## **E – Les atteintes à l'environnement**

- Le 22 juillet, La Nouvelle Expression constate sur la moitié de sa page 8 que Nettoycam, une entreprise qui débarrasse les bateaux des huiles usagers, pollue le quartier Bonaloka à Douala, avec les déchets de ces huiles.
- Le 26 juillet, Cameroon Tribune annonce sur 1/4 de sa page 21 que les populations de Kousserie, dans la province de l'Extrême-Nord, malgré l'avancée du désert participent au déboisement par "la coupe abusive du bois de chauffage".
- Le 29 juillet, La Nouvelle Expression note sur la moitié de sa page 3 la pollution des entreprises dans la zone industrielle de Douala et ses environs.

## **F – Généralité sur l'environnement**

- Le 2 juillet, Cameroon Tribune indique sur 1/3 de sa page 25 la relance du projet Waza Logone, dans la province de l'Extrême-Nord.
- Le 3 juillet, La Nouvelle Presse présente sur un encadré de sa page 15, les écosystèmes d'Afrique centrale.

## **G — L'aménagement du territoire**

### **1 – L'aménagement des routes**

#### **a – Les routes interurbaines**

- Le 4 juillet, Cameroon Tribune annonce sur une brève de sa page 24 que Bankim, dans la province de l'Adamaoua, est désormais "relié au Mbam par une route".
- Le 9 juillet, Cameroon Tribune note sur une brève de sa page 20 la réhabilitation de l'axe Loum-Nkongsamba, dans la province du Littoral.

#### **b – La voirie urbaine**

- Le 29 juillet, Cameroon Tribune publie sur 1/4 de sa page 17 un communiqué du délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé, informant le public de la capitale de la fin des travaux de réhabilitation du tronçon Mobil-Mvog-Ada - Carrefour Emombo.

### **c- Les routes rurales**

- Le 15 juillet, L'Action signale sur un encadré de sa page 13 que la réhabilitation de l'axe Weh-Abar, a contribué à relancer l'économie locale.

### **2 - La construction des ouvrages**

- Le 8 juillet, Cameroon Tribune publie sur la moitié de sa page 19 un communiqué du délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé, annonçant la remise à niveau de certains ouvrages de drainage que sont les buses, les collecteurs et les caniveaux du centre-ville.
- Le 8 juillet, Cameroon Tribune consacre toute sa page 23 à un communiqué de la Communauté urbaine de Yaoundé, annonçant la construction d'un monument au Rond point Bastos, à Yaoundé.
- Le 26 juillet, Cameroon Tribune annonce sur 1/4 de sa page 20 la réhabilitation du pont sur la rivière Yegué, dans la province du Centre.

### **H – Les avis d'appel d'offres**

- Le 3 juillet, Cameroon tribune publie sur toute sa page 23 en Français et en Anglais, un avis d'appel d'offres du ministère des Travaux publics pour la réhabilitation du pont du Wouri à Douala.

### **I - Le thème de l'eau**

- Le 26 juillet, Cameroon Tribune signale sur 1/4 de sa page 22 que l'organisation Helvetas a offert un point d'eau potable aux populations de Guzang, dans la Momo.

### **II - Le thème du mois : Les forêts camerounaises exploitées de façon anarchique**

Selon les derniers rapports de Global Witness, l'observateur indépendant du secteur forestier au Cameroun, les forêts camerounaises sont exploitées de manière anarchique par les forestiers. Cette remarque a également été faite par une partie de la presse nationale.

De nombreuses entreprises forestières exploitent le bois camerounais frauduleusement, sans autorisation ou au-delà des parcelles à elles accordées par le ministère de l'Environnement et des Forêts. Cette révélation est de Global Witness, après avoir procédé à plusieurs missions de vérification sur le terrain. A en croire le journal La Nouvelle Presse qui a épluché les différents compte rendus issu des descentes sur le terrain, "la forêt camerounaise connaît une exploitation anarchique du fait de certains exploitants véreux". La publication de Jacques Blaise Mvié prend en exemple le cas de la société Wijma à qui une vente de coupe a été attribuée dans une forêt du domaine national au village de Biwong Boulou. Mais, cette entreprise a ouvert "plusieurs routes d'exploitation (...) hors des limites de la vente de coupe." Le rapport n°009 de Global Witness signale toujours à propos de la société Wijma, "une

exploitation non autorisée dans une forêt domaniale", ainsi que "le marquage frauduleux" de certaines essences.

Le rapport de Global Witness met également au banc des accusés, la Cofa. D'après La nouvelle Presse, cette société forestières "est coupable (...) d'avoir procédé à une exploitation industrielle du bois au-delà de l'assiette de coupe qui lui avait été octroyée pour l'exercice 1999-2000."

De son côté, Cameroon Tribune a signalé dans sa parution du 8 juillet que les forêts de Ngoulémakong dans la province du Sud, sont victimes d'une "exploitation anarchique". A en croire le quotidien gouvernemental, l'exploitation non réglementée de l'or vert de Ngoulémakong s'explique par le fait que malgré la richesse et l'étendu de sa forêt, cette commune "occupe presque le dernier rang des communes bénéficiaires des redevances forestières pour l'exercice qui s'achève." car, "au moment où certaines communes perçoivent plus d'un demi milliard, la commune rurale de Ngoulémakong se contente de 6 millions de FCFA".

Toujours dans la province du Sud, cette fois à Sangmélina, c'est "un coup de frein" qui a été donné à "l'exploitation anarchique des forêts". Selon Cameroon Tribune dans sa livraison du 30 juillet, de nouveaux responsables ont été nommés à la délégation départementale de l'Environnement et des Forêts du Dja-et-Lobo. Il a été prescrit comme mission, ces "officiers de police à compétence spéciale", lors de leur prise de fonction, "la lutte contre l'exploitation anarchique des forêts, la protection et la conservation de la faune, le constat et la poursuite des infractions à la législation en matière de forêt, de la faune et de la pêche, ainsi que la saisie des produits récoltés et des objets ayant servis à commettre l'infraction".

Des missions qui nous l'espérons, seront correctement accomplies.

### **Conclusion**

Les informations du secteur de l'environnement ont connu en ce mois de juillet 2002, la chute la plus spectaculaire jamais enregistrée depuis le début de l'année. Une fois de plus, l'environnement a été sacrifié au profit de la politique. La presse nationale a préféré se consacrer tout au long du mois, aux élections municipales et législatives du 30 juin dernier ainsi qu'aux différentes phases qui ont suivi ce double scrutin. Nous ne pouvons qu'espérer que les élections terminées, l'environnement pourra dès le mois d'août, sortir la tête de l'eau.